

Décision dans la procédure d'opposition n° 8751

Opposante AVENTIS PHARMA SA, 20 Avenue Raymond Aron, F-92160 Antony, enregistrement international n° 472 896 «CLEXANE» contre *Défenderesse Glaxo Group Limited*, Glaxo Wellcome House, Berkeley Avenue, GB-Greenford, Middlesex UB6 0NN, enregistrement international n° 896 498 «CRELTANE».

L'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle a décidé le 23 janvier 2008 ce qui suit:

1. L'opposition n° 8751 contre l'enregistrement international n° 896 498 «CRELTANE» est admise.
2. La taxe d'opposition de 800 francs reste acquise à l'Institut.
3. Il est mis à la charge de la défenderesse le paiement à l'opposante d'une somme de 1800 francs à titre de dépens (y compris 800 fr. à titre de remboursement de la taxe d'opposition).
4. Quand la présente décision sera entrée en force, il sera émis une déclaration de refus définitif de l'enregistrement international n° 896 498 «CRELTANE».
5. La présente décision est notifiée aux parties, par publication dans la Feuille fédérale pour la partie défenderesse.

Voies de droit:

Cette décision peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 30 jours à compter de cette notification, auprès du Tribunal administratif fédéral, 3000 Berne 14. Une copie de la présente décision est à joindre au mémoire de recours.

23 janvier 2008

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle:
Division des marques

Décision dans la procédure d'opposition n° 8751

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2008
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	05
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	05.02.2008
Date	
Data	
Seite	611-611
Page	
Pagina	
Ref. No	10 141 369

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.